

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Personne en relation

2022-2023

Code : S.PH.370.1005.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Lecture de littérature scientifique en anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

3. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7 Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences Cb1 Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences Db1 Db2 Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4 Eb5 Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences Fb1 Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir des connaissances sur les composantes, les modèles et les modalités de communication au niveau intra- et inter-personnel.
- Acquérir des connaissances sur les modèles et les types d'interactions dans un contexte professionnel.
- Développer et acquérir des aptitudes à la communication intra-personnelle et inter-personnelle.

- Etre capable d'évaluer les aptitudes communicationnelles des différents acteurs dans une situation professionnelle donnée, permettant d'alimenter la réflexion sur le raisonnement clinique.

4. **Contenus et formes d'enseignement**

Contenus

- Communication verbale / non-verbale
- Introduction au toucher et au massage
- Communication intra- et interpersonnelle
- Relation en santé
- Dynamique de groupe
- Grille d'observation de communication verbale et non-verbale (Calgary-Cambridge)

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

5. **Modalités d'évaluation et de validation**

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

6. **Modalités de remédiation et de répétition**

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

7. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

8. Bibliographie principale

- Blanchon, C. (2006). *Le toucher relationnel au coeur des soins*. Elsevier Masson.
- Richard, C., & Lussier, M.-T. (2016). *La communication professionnelle en santé* (2nd ed.). ERPI.
- Silverman, J., Kurtz, S., & Draper, J. (2010). *Outils et stratégies pour communiquer avec le patient*. Médecine et Hygiène.

9. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : TROVATO Maria

Descriptif validé le 21.07.2022, **par** EOP